



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne**

Objet : Ordre du jour de la réunion du 02 novembre 2021 de la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne

- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC), déposée par la SAS JARDILAND concernant l'extension et la réorganisation de la surface de vente de 164 m<sup>2</sup> et la régularisation d'une surface de vente de 636 m<sup>2</sup> du magasin JARDILAND situé Centre Commercial La Feuilleraie à Trélissac.

